

RAPPORT SUR LA COHERENCE DES POLITIQUES AU NIVEAU NATIONAL

Belgique (FR)

Août 2023

Auteurs

Grégoire THIRIAR, Elena MAFTEI-GOLOPENTIA, Marily ROST

Ce projet a été financé avec le soutien du programme Erasmus+ dans le cadre de la convention de subvention n° 626147-EPP-1-2020-2-AT-EPPKA3-PI-POLICY.

Cette publication n'engage que son auteur et l'Agence et la Commission ne peuvent être tenues responsables de l'utilisation qui pourrait en être faite.

Introduction

Le projet TRANSVAL-EU

Les compétences transversales ne sont souvent qu'une partie implicite du processus de validation et de guidance existant. L'objectif du projet TRANSVAL-EU est d'expérimenter la manière de rendre ces compétences plus explicites et d'intégrer les enseignements tirés dans les dispositifs de validation et guidance. TRANSVAL-EU propose des approches innovantes pour la validation des compétences transversales acquises de façon non formelle et informelle (VNFIL), qui ont été testées dans cinq pays pilotes - l'Autriche, la Belgique, l'Italie, la Lituanie et la Pologne.

TRANSVAL-EU vise à développer et à renforcer les connaissances et la sensibilisation des évaluateurs de validation, des conseillers et des praticiens de l'orientation professionnelle en termes de compétences transversales. Le projet renforce la coopération intersectorielle entre les praticiens, les décideurs politiques et les autres parties prenantes afin de mettre en place des systèmes de VNFIL cohérents. La durée du projet est de 30 mois, à partir du 1er mars 2021 jusqu'en août 2023. Il est cofinancé par Erasmus+ (appel KA3 Réforme des politiques - Expérimentations politiques).

Les rapports nationaux TRANSVAL-EU

Au cours de la dernière phase du projet, les partenaires se sont penchés sur la possibilité de traduire l'expérimentation réussie qui a eu lieu dans le cadre du projet en un changement de politique durable.

Le succès des politiques repose souvent sur leur cohérence et coordination. La cohérence politique fait référence à la manière dont les politiques sont reliées entre elles et à travers les silos, en évitant les chevauchements et les inefficacités. Elle ne se produit pas par défaut. Elle implique un ensemble de pratiques de collaboration et de partage des connaissances entre les autorités responsables de la politique, leurs institutions et le personnel de ces institutions (les décideurs politiques). Elle dépend de cette coopération pour se matérialiser dans les textes politiques.

Partenaire du projet TRANSVAL-EU, Lifelong Learning Platform a examiné le sujet de la cohérence au niveau européen avec le soutien des autres partenaires (voir TRANSVAL-EU, Rapport sur la cohérence des politiques européennes, août 2023 et sa version abrégée). Au niveau national ou régional (dans le cas de l'Italie et de la Belgique), les partenaires des cinq pays ou régions de l'UE où l'expérimentation a eu lieu (Autriche, Belgique, Italie, Lituanie et Pologne) plus un partenaire représentant les pays nordiques (pour le cas de la Suède et de l'Islande) ont également examiné la question de la cohérence des politiques aux niveaux national et régional. Les rapports nationaux sur la cohérence des politiques sont le résultat de

ces réflexions. Ils s'appuient principalement sur des recherches documentaires et un dialogue avec les autorités publiques respectives impliquées dans le projet. Les rapports nationaux sur la cohérence des politiques abordent les questions des principales politiques pertinentes pour la validation, la guidance, les aptitudes et les compétences, la cohérence entre ces politiques (par exemple, la cohérence terminologique), la coordination entre les institutions en charge de ces politiques, entre autres. Tous les rapports contiennent des recommandations destinées aux décideurs politiques aux niveaux national et régional.

Les résultats de ce travail complètent les recherches effectuées lors de la première phase du projet qui a conduit à la publication du Rapport TRANSVAL-EU, le Rapport européen faisant un état des lieux de la validation des compétences transversales et les fiches pays pour les cinq pays (qui peuvent être téléchargés [ici](#)).

Belgique – Rapport sur la cohérence des politiques

Principaux défis en matière de politiques nationales et de cohérence des politiques

Le rapport de 2022 du Cedefop sur l'anticipation des compétences décrit très bien les principaux défis liés à la cohérence des politiques en Belgique, l'approche étant à la fois « collaborative et fragmentée. Collaborative en ce sens que la participation des parties prenantes est relativement élevée, mais aussi fragmentée compte tenu de sa dispersion sur plusieurs niveaux de gouvernance, avec peu de coordination au niveau fédéral ». En effet, il y a peu de coordination en termes de Validation de l'apprentissage non formel et informel (VNFIL) au niveau fédéral/national, étant donné que la très grande majorité de ces compétences ont été déléguées au niveau régional/communautaire. Les régions de Flandre et de Wallonie ont développé leurs propres systèmes de VNFIL, chacune travaillant de manière indépendante.

Coordination interinstitutionnelle

Comme indiqué dans le rapport du CEDEFOP de 2018 sur la validation de l'apprentissage non formel et informel, « depuis 2016, la Belgique francophone a maintenu la validation des compétences en tête de son ordre du jour » (page 2). La politique de VNFIL en Belgique francophone est très cohérente, avec la création en 2003 du Consortium de validation des compétences (CVDC, célébrant ses 20 ans d'existence cette année). Le CVDC — en charge du développement et de la mise en œuvre de la VNFIL en BE-FR est le résultat de la coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission

communautaire française. En outre, il est composé des opérateurs publics de formation professionnelle (Bruxelles Formation, le Forem, IFAPME, SFPME) et de l'enseignement de promotion sociale.

Les considérants du premier Accord de coopération (adopté le 24 juillet 2003), ainsi que ceux de l'Accord de coopération actuellement en vigueur (adopté le 21 mars 2019) donnent une idée approfondie des différents niveaux de coopération en BE-FR, ainsi que du lien avec le niveau européen (par exemple la Recommandation du Conseil du 20 décembre 2012 relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel). La philosophie même qui sous-tend le CVDC repose sur la collaboration et le partenariat.

En ce qui concerne la cohérence liée aux mécanismes et procédures utilisés pour identifier les besoins du marché du travail et ceux de la société en général en termes de formation et de validation, le système VNFIL en BE-FR tient compte des demandes émanant des secteurs professionnels (partenaires sociaux sectoriels — employeurs et syndicats), des gouvernements, des opérateurs publics de formation professionnelle, des citoyens, des partenaires, des entreprises et de leurs travailleurs.

Ces différents canaux sont définis dans l'Accord de coopération (21 mars 2019) et sont précisés dans la Note d'orientation stratégique du CVDC établie tous les cinq ans par les acteurs sociaux et les gouvernements.

Existe-t-il une coordination entre les niveaux national et régional ?

Comme indiqué précédemment, le gouvernement fédéral/national n'est pas directement responsable de la VNFIL en Belgique, ces mandats étant entre les mains des régions et des communautés. Bien qu'il n'y ait pas de lien formel ni de coordination entre les systèmes VNFIL dans les régions du nord et du sud, des contacts sont établis pour partager expérience et bonnes pratiques, ce qui initie une sorte de coordination. Cette coordination pourrait être encore renforcée, afin d'harmoniser les systèmes et de faciliter la mobilité des candidats à l'intérieur du pays.

Il y a cependant déjà beaucoup en place en ce qui concerne la flexibilité des parcours d'apprentissage, car les unités d'acquis d'apprentissage (approuvées par le Service Francophone des Métiers et des Qualifications) sont mentionnées sur le Titre de compétence, ce qui rend le parcours de formation plus souple (voir notamment l'article 20. § 4. de l'Accord de coopération). Les Titres de compétence sont positionnés dans le Cadre francophone des certifications (CFC), compatible avec le Cadre européen des certifications et le VKS de Flandre (Vlaamse kwalificatiestructuur). En outre, un supplément au certificat Europass est délivré.

La politique relative aux compétences transversales a-t-elle progressé depuis la première année du projet (fiches par pays) ?

Depuis le début du projet, les compétences transversales ont été placées à l'ordre du jour de la VNFIL. Les contacts avec les différentes parties prenantes ont montré un réel intérêt pour l'intégration des compétences transversales dans les différents systèmes (par exemple, l'Interfédé ou les opérateurs publics de formation professionnelle : IFAPME, le Forem, etc.). Bien qu'aucun acte juridique ni aucune politique visant à introduire formellement les compétences transversales dans le système VNFIL n'ait été adopté au cours de cette période, le CVDC s'emploie actuellement à inclure les conclusions des essais sur le terrain réalisés au sein de TRANSVAL-EU dans sa Note d'orientation stratégique, qui définit ses orientations stratégiques pour la période 2025-2029.

Cohérence avec les politiques de l'UE

L'Accord de coopération et la Note d'orientation stratégique du CVDC sont cohérents avec l'approche de requalification (*reskilling*), le Parcours de renforcement des compétences (*Upskilling Pathways*) et la nouvelle stratégie européenne en matière de compétences (en particulier — mais pas seulement — en ce qui concerne son deuxième volet de travail, à savoir rendre les compétences et les certifications visibles et comparables). Différents projets ont été/sont réalisés par le CVDC (en tant que coordinateur/partenaire/partenaire associé) et financés soit par le Fonds social européen (Plus), soit par le Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie/Erasmus (+), tels que : « Renforcement des capacités du Consortium de validation des compétences, en phase avec les compétences attendues sur le marché du travail » (FSE+, en cours), ECVET in Progress (Leonardo, 2011-2013), Validoss (Leonardo, 2013-2015), RECTEC (Erasmus, 2016-2019), Start Digital (EaSI, 2019-2021), TRANSVAL-EU (Erasmus+, en cours), etc. RECTEC et TRANSVAL-EU répondent en particulier à l'un des enseignements clés de la mise en œuvre de la Recommandation du Conseil du 19 décembre 2016 sur les parcours de renforcement des compétences : « La mise en place de systèmes de validation pleinement opérationnels continue d'exiger un effort politique concerté. Entre autres, il est important d'examiner comment les compétences transversales peuvent être mieux prises en compte dans les certifications/acquis d'apprentissage, car celles-ci sont cruciales pour les adultes peu qualifiés, mais ne sont généralement pas bien abordées dans les systèmes de validation » (page 9).

Défis liés à la cohérence terminologique

Les documents juridiques utilisent systématiquement le terme « compétences » pour désigner les compétences. « Savoir-faire » est un autre terme très courant ; en fait, l'Accord de coopération du CVDC utilise le « savoir-faire » et le « savoir-faire comportemental » pour définir les composantes d'une compétence (avec l'ajout de « connaissance ») : « La compétence : l'aptitude, mesurable, à mettre en œuvre les savoirs — savoir, savoir-faire, savoir-faire comportemental — strictement nécessaires à l'accomplissement d'une tâche dans une situation de travail » (article 1, § 1).

Il y a plus d'ambiguïté en matière de compétences transversales, car les « compétences transversales », les « compétences transférables » et les « soft skills » sont quelque peu

utilisées de manière interchangeable. Une confusion supplémentaire peut survenir lorsque des notions telles que « compétences de base », « compétences-clés » et « savoir-être » sont associées aux compétences transversales. Il est nécessaire de clarifier la distinction entre ces concepts afin de garantir que toutes les parties prenantes parlent le même langage et désignent la même chose lorsqu'elles font référence aux compétences transversales.

Cette confusion peut nuire à la coordination et à la synchronisation des différentes initiatives et projets (passés et présents) travaillant dans le domaine des compétences transversales, car les concepts de base ne sont pas toujours communs.

Recommandations politiques pour BE-FR

Sur une approche plus globale des compétences et une meilleure visibilité des compétences transversales dans les politiques de validation et d'orientation :

- Soutenir et faciliter l'introduction explicite des compétences transversales dans la Note d'orientation stratégique du CVDC. Cela placerait les compétences transversales dans le cadre de ses priorités pour la période 2025-2029.
- Soutenir la mise en place (avec toutes les parties prenantes) d'une définition officielle des compétences transversales afin de renforcer la cohérence terminologique, facilitant ainsi les discussions futures sur leur validation.

Sur la professionnalisation des praticiens :

- Faciliter la formation des praticiens de la validation et de la guidance afin d'identifier et de documenter les compétences transversales des candidats à la validation. Cela pourrait avoir un impact très bénéfique sur leur taux de réussite lors des épreuves de validation ainsi que sur leur futur parcours professionnel (conformément au plan d'action national).

Références

Cedefop, Skills anticipation in Belgium (mise à jour 2022), <https://www.cedefop.europa.eu/en/data-insights/skills-anticipation-belgium>, 2022.

Accord de coopération conclu entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relative à la validation des compétences 21 mars 2019,

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2019032123, 2019.

Commission européenne (2022). Étude à l'appui de l'évaluation de la recommandation du Conseil du 19 décembre 2016 sur les parcours de renforcement des compétences:

Nouvelles opportunités pour les adultes — Rapport final,
<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=en&pubId=8516&mp:进一步Pubs=yes>. (consulté le 31/05/2023).